



Fondation pour la Santé
du Nord de Lanaudière

Un joyeux temps des fêtes à vous tous!



Hé oui, déjà le temps des fêtes, ça passe tellement vite! Nous avons vu nos premiers flocons, les enfants seront bientôt en congé et la course aux achats est débutée!

Le temps des fêtes est une période fabuleuse. Cependant, c'est aussi le moment de penser aux autres; les gens moins fortunés ou malades, les personnes âgées ou bien les enfants qui nécessitent des soins. Pour l'année qui vient, essayons d'y penser plus souvent.

Nous vous souhaitons un temps des fêtes merveilleux, entouré des gens que vous aimez. Nous vous envoyons de précieux vœux de SANTÉ!

Défi 12 h Val Saint-Côme, venez skier pour le plaisir et pour la cause!



Il est temps de s'inscrire au Défi 12 h Val Saint-Côme! Cette activité familiale rassemble skieurs et planchistes autour d'une seule et même cause, celle de la santé. En plus de pouvoir s'amuser en dévalant les pentes et de participer à une collecte de fonds pour le Fonds Pier-Luc Morin, le Défi 12 h Val Saint-Côme permet aussi à des entreprises de la région de prendre place dans le Village animé des partenaires, ce qui crée un dynamisme hors du commun à la station touristique.

Les sommes versées au Fonds Pier-Luc Morin financeront en partie le projet d'infirmières rurales qui sera déployé dans la MRC de Matawinie. L'ensemble des dons récoltés permettra d'assurer à tous les résidents de la Matawinie un accès à des soins de santé, en instaurant un service de consultation auprès d'infirmières qui seront présentes en alternance dans les municipalités éloignées.

Donner, c'est généreux et c'est aussi profitable!



Savez-vous quels sont vos avantages fiscaux lorsque vous nous faites un don? En plus de participer à l'atteinte des objectifs de la fondation, vous pouvez bénéficier de crédits d'impôts intéressants.

Au fédéral, les dons de charité donnent droit à un crédit d'impôt de 15 % pour les dons qui totalisent annuellement 200 \$ ou moins. En outre, les dons excédant ce seuil donnent droit à un crédit d'impôt de 29 %. Au provincial, les dons de charité donnent droit à un crédit d'impôt de 20 % pour les dons qui totalisent annuellement 200 \$ ou moins, de même qu'à un crédit d'impôt au taux marginal de 24 % pour les dons excédant ce seuil.

Donner fait du bien aux autres, mais aussi à soi!

Nouvelles en vrac :

80 000 \$ annoncés à notre [Dégustation](#) Vins & Mets de prestige du 1^{er} novembre dernier. La boutique [Kaki Plein Air](#) a versé 600 \$ à la fondation grâce à sa soirée dédiée aux femmes.

[Cliquez ici pour accéder à notre site.](#)

[Cliquez ici pour transférer à un ami.](#)

[Cliquez ici pour vous désinscrire de cette Infolettre.](#)



CONTACTER



DONNER

Pour faire un don ou
obtenir de l'information :
450 759-8222, poste 2721



S'INSCRIRE



PARTAGER